

## Vers un processus d'amélioration permanente des prestations

Le Département de l'économie communique :

Le SECO a publié ce jour les résultats 2007 des offices régionaux de placement, sous la forme d'un benchmarking intercantonal basé sur quatre indicateurs. Si les résultats montrent qu'il existe à Neuchâtel, comme dans la plupart des cantons romands, une marge de progression certaine, le Département de l'économie estime par contre que les indicateurs donnent une image faussement mauvaise de la situation dans les cantons romands. Il est notamment regrettable que les indicateurs retenus ne prennent pas du tout en compte l'évolution de la situation des demandeurs d'emplois qui ne sont pas chômeurs ou les mesures favorisant le maintien des personnes en emploi. La correction des facteurs exogènes est manifestement sous-évaluée s'agissant des cantons plutôt industriels et exportateurs et une dimension qualitative devrait être apportée au comparatif afin d'aider les cantons à identifier les bonnes pratiques et leurs points faibles.

### Incitations dynamiques développées

Depuis 2007, le Service de l'emploi du Canton de Neuchâtel a déployé de gros efforts pour renforcer ses activités de conseil et de prévention dans le cadre de l'assurance-chômage. De nouveaux partenariats novateurs ont été mis en place afin de favoriser une réinsertion durable, non seulement des personnes inscrites au chômage, mais également des autres demandeurs d'emploi.

Plusieurs projets visant le placement à long terme ont démontré la motivation des demandeurs d'emploi à se former, à se réorienter en fonction des besoins de l'économie neuchâteloise. Le projet « innovons ensemble pour l'emploi », présenté à l'automne 2007, a littéralement changé la relation du demandeur d'emploi avec l'institution chômage tant et si bien que des centaines de personnes intéressées se sont annoncées pour participer au projet. Les résultats définitifs seront connus en fin d'année 2008.

### Démarche d'amélioration permanente initiée

Afin de compléter les indicateurs de résultats de la Confédération, le Canton de Neuchâtel a mis en place des indicateurs cantonaux visant à optimiser les prestations dans notre canton, en tenant compte des spécificités régionales et en appréhendant concrètement les phénomènes qui péjorent un retour à l'emploi rapide et durable.

Ainsi, l'étude menée pour déterminer la satisfaction des demandeurs d'emploi a mis en lumière les éléments à prendre en compte pour faire encore mieux, mais également, le très bon travail effectué par le Service de l'emploi du Canton de Neuchâtel et l'ensemble de ses collaborateurs.

La démarche se poursuit avec la ferme volonté d'entrer dans un processus d'amélioration continue des prestations du service de l'emploi, afin que ce dernier continue à développer des prestations novatrices, ciblées sur nos besoins et adaptées à notre tissu économique, à la fois au service des entreprises et de l'ensemble des demandeuses et demandeurs d'emplois.

**Pour de plus amples renseignements :**

**Bernard Soguel, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie, est atteignable ce jour entre 15h30 et 17h00 au 032 889 68 00.**

Neuchâtel, le 9 juin 2008